

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MAPA TRAVAUX**

Département de publication : 60  
Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE d'AUNEUIL – 60 rue du Prieuré - 60390 – AUNEUIL - Correspondant : M. le Maire, Email : contact@auneuil.fr

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services Généraux des Administratifs Publics

Objet du marché : Travaux de rénovation thermique et mise aux normes de la salle de sports DELAFOLIE – 60390 AUNEUIL

Lieu d'exécution : Place Delafolie – 60390 AUNEUIL

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales : Le marché fait l'objet d'une tranche unique

La Commune d'AUNEUIL se réserve le droit d'engager des négociations avec l'ensemble des candidats.  
Modalités précisées dans le règlement de consultation

Durée prévisionnelle du chantier :

Le délai global est de neuf mois, compris période de préparation de un mois et congés payés hors intempéries.

Description des options : sans objet

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Prestations divisées en lots : oui

Les travaux sont allotés en 10 lots comme suit :

**LOT N° 1 : DESAMIANTAGE – DEMOLITION - GROS ŒUVRE**

**LOT N° 2 : CHARPENTE METALLIQUE**

**LOT N° 3 : ETANCHEITE - BARDAGE METALLIQUE / BARDAGE PANNEAUX FIBRE CIMENT**

**LOT N° 4 : MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE**

**LOT N° 5 : DOUBLAGE - CLOISON – MENUISERIES INTERIEURES**

**LOT N° 6 : CARRELAGE**

**LOT N° 7 : PEINTURE**

**LOT N° 8 : CHAUFFAGE – PLOMBERIE – VENTILATION**

**LOT N° 9 : ELECTRICITE, COURANTS FORT / FAIBLE**

**LOT N° 10 : SOL SPORTIF**

La présente consultation ne concerne que le lot 1 – Désamiantage – Démolition – Gros-œuvre

Il convient de soumettre des offres pour : un lot

<b>N° du lot</b>	<b>Nature du lot</b>	<b>Code CPV</b>
1	Désamiantage – Démolition	45262660 – 5 Travaux de désamiantage
	Gros-Oeuvre	45223220 – Travaux de gros-œuvre

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Décembre 2024

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :  
Subvention des collectivités locales, Etat et Fonds propres

Paiement par versement d'acomptes

Le délai de règlement est fixé à 30 jours à compter de la date de remise du projet de décompte au maître d'œuvre

Cautionnement et garanties exigés : modalités précisées dans le règlement de consultation

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisé : l'Euro

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : expérience, capacités professionnelles, techniques et financières

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- 1) Lettre de candidature établie selon imprimé « DC1 »
- 2) Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé « DC2 »
- 3) Copie du jugement en cas de redressement judiciaire
- 4) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles
- 5) Liste de références des travaux similaires exécutés au cours des 5 dernières années avec indication notamment du lieu et de la date d'exécution, du montant et du nom du Maître d'Ouvrage ou des certificats de qualification professionnelle ou tout autre moyen prouvant sa capacité. Pour les travaux les plus importants, cette liste sera accompagnée des certificats de bonne exécution portant les indications précitées.
- 6) **AMIANTE – ENTREPRISE CERTIFIÉE** Production de la certification professionnelle délivrée par un organisme certificateur conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs
- 7) Déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- 8) Déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels détaillant les catégories professionnelles de l'entreprise pour l'année en cours
- 9) Preuve d'une assurance pour les risques professionnels  
Production, le cas échéant, des mêmes documents pour les autres opérateurs économiques agissant en qualité de co-traitant ou sous-traitant

Marché réservé : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %
- valeur technique de l'offre : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : le 25 novembre 2024 à 12h00 au plus tard

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt : Déposer un pli dématérialisé

Renseignements complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée selon les modalités précisées dans le règlement de consultation.

Afin d'informer les candidats des éventuelles modifications et/ou informations sur la consultation, il est demandé de communiquer au minimum une adresse e-mail valide. Aucun dossier sur format papier ou sur support numérique (clé USB, CD...) ne sera remis aux candidats.

NOTA : la transmission des offres sur un support physique électronique (CD Rom, DVD Rom, clé USB, disquette ou autre support matériel) est autorisée exclusivement pour la copie de sauvegarde.

Réponse par voie dématérialisée sur le site : <https://www.marches-securises.fr/adico>

- 1/ documents acceptés sous extension. zip, .pdf, rtf, .doc, .xls, ppt
- 2/ signature électronique sécurisée reconnue par le MINEFE
- 3/ archivage de sécurité pour tout document électronique contenant un virus
- 4/ dispositif d'horodatage précisés sur le site
- 5/ fuseau horaire de référence : PARIS.

La signature sera exigée au moment de l'attribution du contrat.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr/adico](http://www.marches-securises.fr/adico).

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : [www.marches-securises.fr/adico](http://www.marches-securises.fr/adico)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : à partir du jour de parution de l'annonce, le dossier de consultation est mis à disposition aux candidats gratuitement sur le profil acheteur de la Commune d'AUNEUIL : [www.marches-securises.fr/adico](http://www.marches-securises.fr/adico)

Le dossier est accessible sur le site <https://www.marches-securises.fr/adico> ; sous la référence «AuneuilsalleDelafolieLot1 »

Aucun dossier de consultation sur format papier ou sur support numérique (clé USB, CD...) ne sera remis aux candidats.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif (TA) d'AMIENS, situé au 14, rue Lemerchier – 80011 AMIENS CEDEX 01. Téléphone : 03.22.33.61.70 – Télécopie : 03.22.33.61.71. Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr)

Précisions concernant le (s) délai (s) d'introduction des recours :

Un recours en référé précontractuel peut être introduit conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative.

Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative.

Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les formes et les délais de deux mois mentionnés aux articles R.411-1 à R.421-7 du code de justice administrative. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués.

Un recours de plein contentieux peut être introduit par un concurrent évincé ou par un tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE ass, 4 avril 2014 Département de Tarn et Garonne req. N°358994).

Un recours indemnitaire peut également être intenté.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 04 novembre 2024